



Service d'Accompagnement Comportemental Spécialisé
Centre ABA Camus
Rue Convention
59650 Villeneuve d'Ascq

Fiche de Poste : EDUCATEUR

SERVICE : Service d'accompagnement comportemental spécialisé

CADRE HIERARCHIQUE : Directeur

GRADE : Educateur

EMPLOI : Educateur ou faisant fonction d' « éducateur »

DEFINITION :

Il est chargé à titre permanent de la mise en place de programmes éducatifs basés sur l'analyse appliquée du comportement. Un travail d'analyse et de concertation est également demandé.

PROFIL DE COMPETENCES (diplômes, équivalence...) :

- Expérience d'au moins 2 ans avec des personnes atteintes de troubles du développement et du comportement
- Expérience d'au moins 2 ans concernant la mise en place de programmes éducatifs basés sur l'analyse appliquée du comportement
- Licence de Sciences Humaines
- Diplôme Universitaire en analyse appliquée du comportement
- Diplôme d'état d'éducateur spécialisé

REMUNERATION : Convention collective 1966

CONDITION DE TRAVAIL

1 / Lieu de travail : au sein de la structure et au sein des différents milieux de vie de la personne (domicile, crèche, école, Centre de Loisirs...) dans un rayon de 50km.

2/ Public concerné : enfants, adolescents et jeunes adultes atteints de troubles du développement et du comportement

CADRE D'EMPLOI

1. Interlocuteurs

Les éducateurs seront en contact avec les psychologues qui décideront des programmes éducatifs mis en place et de la façon de les appliquer.

Ils seront en contact entre eux afin d'assurer des prises en charge le plus homogène possible. Ils seront en contact avec les parents ou le représentant légal des usagers.

2. Profil du poste

- Entretenir des relations avec les différents partenaires (enseignants...) de l'entourage de l'utilisateur
- Equilibre personnel, affectif et émotionnel
- Capacités d'observation
- Ouverture d'esprit
- Capacités relationnelles
- Pragmatisme et sens de l'organisation

3. Missions

- Respecter le secret professionnel
- Respecter les normes de sécurité
- Appliquer des programmes éducatifs selon un protocole très précis
- Filmer les séances de travail avec l'utilisateur permettant une évaluation quotidienne de l'intervention
- Formation continue exigée concernant l'analyse appliquée du comportement
- Analyse des situations problèmes
- Retranscription quotidienne des séances de travail (collecte des données)
- Participer aux sessions de formation
- Participer aux réunions de supervision
- Participer aux réunions du service